

## **Compte-rendu du Bureau Syndical du Mercredi 7 Juin 2017**

Étaient présents : Mme Aïda BOYER, Mme France GOMEZ DE MERCADO, Mme Stella BSERENI, M. Dominique CHAMBON, M. Maurice QUINKAL, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Gérard GRIFFE, M. Gilbert PETITJEAN, M. Alain LOUCHE.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE.

### **Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h30**

#### **1/ Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 1er mars 2017**

M. Maurice QUINKAL présente le PV du dernier bureau.

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité ce procès-verbal.

#### **2/ Prochain comité syndical**

M. Maurice QUINKAL propose aux membres du bureau syndical de programmer le prochain comité syndical le mercredi 5 Juillet 2017 à 18H30 en visioconférence entre Annonay et Privas.

Les principaux sujets abordés seront :

- Vote du compte administratif de la régie industrielle et commerciale
- Dissolution de ce budget et de la Régie d'avance
- Adhésion de nouvelles collectivités
- DM sur le budget principal
- Réponse à un projet du Fonds Social Européen (FSE)
- Présentation d'un service Inforoutes

A l'unanimité, les membres du bureau syndical approuvent cette date.

#### **3/ Ressources Humaines**

M. Maurice QUINKAL indique quelques mouvements de personnels qui devraient intervenir dans les prochains mois, il est proposé au bureau syndical de remplacer ces départs.

De plus, dans le cadre de la médiation numérique et du projet des Promeneurs du Net financé par la CAF, l'ANRU et le CD07, il est proposé de recruter un agent pour 4 mois à temps partiel afin de soulager Mme Garlann NIZON. En effet lors du prochain bureau il est prévu de faire un état de l'art de la médiation numérique, ce recrutement permettra à Mme NIZON de préparer et présenter un dossier complet.

M. Maurice QUINKAL indique la fin du contrat de M. Johan LEFEBVRE (emploi d'avenir intervenant à 100 % dans les collèges), et propose de le titulariser sur le SM des Inforoutes.

M. Maurice QUINKAL indique la situation de certains agents et propose de verser une gratification exceptionnelle et une NBI à un autre agent.

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité ces décisions et recrutements.

#### **4/ Etat de l'art du futur local des Inforoutes.**

M. Maurice QUINKAL donne la parole à M. Dominique CHAMBON pour évoquer la situation.

L'ensemble des documents demandés par l'administrateur judiciaire lui ont été fournis, dorénavant le SM des Inforoutes est en attente de la décision de l'administrateur judiciaire.

M. Dominique CHAMBON indique qu'il espère avoir des nouvelles au courant de la semaine 24.

Les membres du bureau souhaitent connaître les solutions envisagées en attendant.

M. Maurice QUINKAL indique qu'un local de 40 M<sup>2</sup> est disponible à la location sur Innoparc (450€ par mois pour un bail précaire de 6 mois), et que celui-ci ne répond pas à nos besoins pour le moment. Le cas échéant cela pourrait toujours nous servir de salle de réunions ou de restauration.

#### **5/ Règle sur les agents promouvables**

M. Maurice QUINKAL indique que dans le cadre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations, la règle des proportions pour avancement de grade disparaît.

M. Maurice QUINKAL propose de favoriser les agents qui font l'effort de préparer et réussir les examens professionnels et de ne promouvoir un agent à l'ancienneté que si les services et les responsabilités le justifient.

Les membres du bureau approuvent à l'unanimité cette règle et autorisent M. Maurice QUINKAL à l'appliquer.

#### **6/ Médiation Numérique**

Suite au recrutement d'une personne prévu pour aider Mme Garlann NIZON dans ses missions, M. Maurice QUINKAL propose aux élus de programmer une réunion de bureau sur ce thème à la fin de l'été, afin de laisser du temps pour préparer celle-ci.

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité cette proposition.

#### **7/ Information sur la fin du budget régie et de la régie d'avance :**

M. Maurice QUINKAL rappelle qu'il a été décidé de créer un EPIC il y a quelques mois, les dernières opérations sur le budget annexe étant clôturées, M. Maurice QUINKAL propose aux membres du bureau syndical de voter, lors du prochain conseil syndical, le compte administratif du budget annexe Régie Industrielle et Commerciale et aussi de voter la fin de la régie d'avance.

Les membres du bureau syndical acceptent à l'unanimité de présenter ces deux propositions lors du prochain comité syndical.

#### **8/ Audit stratégique du SMI :**

M. Maurice QUINKAL informe les membres du bureau syndical, de la proposition d'un audit stratégique suite à la rencontre de M. DANG introduit par M. Dominique CHAMBON.

Les membres du bureau souhaitent pouvoir analyser cette proposition, M. Maurice QUINKAL la fournira donc aux membres du bureau afin de recueillir leurs impressions.

#### **9/ Site Internet :**

M. Maurice QUINKAL rappelle le projet de refaire le site internet suite aux 20 ans des Inforoutes. Afin d'avancer il a été demandé deux devis à deux sociétés. Une seule a répondu et fait une proposition pour un montant de 11 000 euros.

Les membres du bureau syndical font remarquer, qu'au-delà du site internet, le syndicat ne communique guère.

M. Maurice QUINKAL propose de recruter une licence ou équivalent en alternance afin de répondre à l'ensemble de ces besoins et d'exploiter le travail de M. ABBADI développeur web afin de refaire un site internet.

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité cette solution et autorisent M. Maurice QUINKAL à recruter une personne en alternance pour un an afin de réaliser ce travail.

#### **10/ Information sur les nouveaux adhérents :**

M. Maurice QUINKAL informe les élus de la demande d'adhésion de la part de la Mairie d'Erôme, la Mairie de Marges et du Syndicat des 3 rivières.

#### **11/ Vente de Véhicules :**

M. Maurice QUINKAL informe les élus de la fin de vie de l'utilitaire Peugeot Expert de 2009, et de deux Renault Mégane Break de 2008.

Il est proposé de mettre en place une vente à l'enveloppe dématérialisée concernant les deux Renault Mégane.

Les membres du bureau syndical acceptent à l'unanimité ces cessions et autorisent M. Maurice QUINKAL à signer ces ventes

**La séance est levée à 20h.**